

Séance ordinaire du 16 janvier 2017



2017-01
01

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 16 janvier 2017 à 20 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Mme. Lise Roy
Siège #2 - M. Richard Morin
Siège #3 - M. Michel Roy
Siège #4 - M. Paul Joly
Siège #5 - M. Frédéric Poulin

Est absente à cette séance:

Siège #6 - Mme. Madeleine Fortin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, M. Rosaire Coulombe.

Mme Christiane Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adoptée unanimement.

02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

Mme Lise Roy invite la population à une activité de financement, le 11 février 2017, au profit l'église.

M. Rosaire Coulombe invite les gens d'affaire à une soirée conférence, le 9 février 2017.

2017-01
02

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES**
- 03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 04.01 - Séance régulière du 12 décembre 2016**
- 05 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 06 - CORRESPONDANCE**
 - 06.01 - Bordereau de correspondances**
 - 06.02 - Demande d'accès à l'information**
 - 06.03 - Municipalité alliée contre la violence conjugale**
- 07 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**
 - 07.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire**
 - 07.02 - Redevances - élimination des matières résiduelles**
 - 07.03 - Programme de récupération hors foyer**
- 08 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 08.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie**
 - 08.02 - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en décembre 2016 et des engagements du mois**
- 09 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS**
 - 09.01 - Dépôt des procès-verbaux des travaux publics**
 - 09.02 - Comité de sélection camionneur / manoeuvre**
- 10 - LOISIRS-TOURISME**
 - 10.01 - Rapport mensuel d'activités du mois courant**
- 11 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
 - 11.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme**
 - 11.02 - OHM Rapport d'approbation - Budget 2017**
 - 11.03 - Appui au bois d'oeuvre**
 - 11.04 - Rapport des permis émis en 2016**
 - 11.05 - Programme de crédit de taxes**
- 12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
 - 12.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité des finances**
 - 12.02 - Comptes du mois de décembre 2016 et engagements financiers du mois suivant**
 - 12.03 - Rapport des heures supplémentaires du mois de décembre 2016**
 - 12.04 - Dons et commandites**
 - 12.05 - Vente pour taxes**
 - 12.06 - Services professionnel d'un consultant en assurances collectives**
- 13 - LÉGISLATION**
 - 13.01 - Adoption du règlement # 481-2017 - Cour municipale**
- 14 - DIVERS**
- 15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

En conséquence,

Il est proposé par M. Frederic Poulin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement.

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**2017-01
03**

04.01 - Séance régulière du 12 décembre 2016

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 12 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2016, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux

de la municipalité.

Adoptée unanimement.

05 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Gaston Dumais, 605, 11e Avenue:

Question:

informations sur la réponse reçue suite à sa demande d'accès à l'information (coûts piste cyclable)

M. Maurice Mehl, 568, 12e Avenue :

Question:

Demande au maire d'intervenir auprès d'un conseiller qui parle dans son dos

06 - CORRESPONDANCE

06.01 - Bordereau de correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances, séance de janvier 2017 (6.01.01). Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

Autres documents importants transmis par la direction générale:

- 6.01.02 Indice de vitalité économique
- 6.01.03 MRC - Décret de population pour 2017
- 6.01.04 Tarif judiciaire en matière pénale 2017
- 6.01.05 Village-relais prévention

06.02 - Demande d'accès à l'information

Dépôt du rapport des demandes d'accès à l'information au 2017-01-13

**2017-01
04**

06.03 - Municipalité alliée contre la violence conjugale

Considérant que le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et ses 42 maisons membres, dont l'Havre l'Éclaircie, ont entrepris une campagne de sensibilisation sur trois ans pour dénoncer la violence conjugale;

Considérant qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal, que 78.5% des cas la victime est une femme;

Considérant que l'objectif de la campagne de sensibilisation est d'envoyer un message clair et concerté aux Québécois et aux Québécoises et qu'il est essentiel de poursuivre nos efforts contre la violence faite aux femmes et aux enfants;

Considérant que la mission première de la maison de l'Havre de l'Éclaircie est d'assurer la sécurité des femmes et des enfants victimes de violence conjugale;

Considérant que l'Havre de l'Éclaircie c'est aussi un hébergement transitoire dans un milieu sécuritaire, des consultations individuelles pour les victimes, de l'accompagnement dans les démarches, un suivi post-hébergement, de l'écoute téléphonique, des ateliers de croissance personnelle, de la sensibilisation dans notre milieu et tous ces services sont offerts gratuitement et sont confidentiels;

Considérant qu'en 2016, l'Havre l'Éclaircie a :

- accueilli 92 femmes et 49 enfants (service d'hébergement)
- offert 511 services externes à des femmes
- offert 311 services externes au niveau jeunesse

- offert 149 services externes à des femmes dans nos différents points de services (Saint-Joseph, Ste-Marie, Lac-Etchemin et notre Maison 2^e étape)
- répondu à 1285 demandes d'aide ou d'information de la part de victimes, de proches ou de professionnels (service d'écoute téléphonique)

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu :

- que La Guadeloupe se proclame «Municipalité alliée contre la violence conjugale»
- que la municipalité de La Guadeloupe condamne et ne tolère pas la violence à l'égard des femmes et des enfants

Adoptée à l'unanimité des conseillers

07 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

07.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire

Monsieur le maire dépose:

- un document préparé par Services Sanitaires Denis Fortier inc. et demande au conseiller au siège # 4 de le commenter.
- un rapport comparatif pour les années 2012 à 2016

Ce document nous informe que le tonnage de déchets et de matières recyclables, provenant de notre municipalité, pour le mois de décembre 2016 est de:

- Déchets industriels et commerciaux 13.01 T.M. /5 semaines;
- Déchets résidentiels 27.38 T.M. /4 semaines;
- Matériaux secs 23.28 T.M. /5 semaines;
- Recyclage industriel et commercial 13.94 T.M. /5 semaines;
- Recyclage résidentiel 9.72 T.M. /4 semaines;

Le tonnage total à l'enfouissement pour l'année 2016 est de 601.38 tonnes métriques. Le tonnage total de récupération est de 619.13 tonnes métriques.

L'estimation du tonnage destiné à l'enfouissement par notre municipalité pour l'an 2016 était de 600 tonnes métriques, soit une moyenne de 50 T.M. par mois.

07.02 - Redevances - élimination des matières résiduelles

Dépôt de la correspondance du MDDELCC confirmant le montant de la subvention à recevoir dans le cadre du programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles pour l'année 2016.

TABLEAU COMPARATIF

Subvention	2016	2015	2014
Montant par habitant	9.42 \$	9.75 \$	9.99 \$
Montant total	17 162.57 \$	17 690.47 \$	18 044.15 \$

07.03 - Programme de récupération hors foyer

Dépôt de la demande d'aide financière au programme de récupération hors foyer, volet 1 "aires publiques municipales".

Ce programme permettra l'installation de contenants à deux sections servant à la collecte des déchets et du recyclage dans les aires publiques les plus achalandées de la municipalité:

- Relais
- Piste cyclable au centre du village
- Centre sportif Armand Racine

La subvention à recevoir est de 4 748\$ pour l'achat de 6 contenants.

08 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

**2017-01
05**

08.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie

La directrice générale dépose le procès-verbal de la réunion du comité incendie tenue, à 19h, le 6 décembre 2016.

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin d'adopter le procès-verbal de la réunion du 6 décembre dernier du comité incendie et les recommandations qui y sont contenues

Adoptée unanimement.

**2017-01
06**

08.02 - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en décembre 2016 et des engagements du mois

Attendu l'étude par le comité de sécurité incendie des dépenses encourues par le service de sécurité incendie;

Attendu qu'il apparaît opportun aux membres du conseil de faire suite aux recommandations du comité de sécurité incendie;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu d'adopter :

- les dépenses reliées au service contre l'incendie du mois de décembre 2016 pour un montant de 18 391.78 \$
- les engagements du mois de janvier 2017 reliés au service d'incendie, au montant de 6 980.00 \$

Adoptée unanimement.

09 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

**2017-01
07**

09.01 - Dépôt des procès-verbaux des travaux publics

La directrice générale dépose le procès-verbal de la réunion du comité des travaux publics, tenue depuis la dernière séance régulière du conseil;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion suivante du comité des travaux publics et des recommandations qu'il contient:

- Réunion du 13 décembre 2016

Adoptée unanimement.

**2017-01
08**

09.02 - Comité de sélection camionneur / manoeuvre

Attendu la lettre de démission du camionneur manoeuvre reçue le 2016-12-14 et que le poste est vacant depuis le 30 décembre 2016;

Attendu que l'affichage de poste pour l'engagement d'un camionneur manoeuvre a été publié, à l'interne et à l'externe, en date du 15 décembre 2016 et que la fin de mise en candidature est le 19 janvier 2017, midi;

Attendu les offres de service reçues pour l'administration de test psychométrique aux candidats qui seront retenus;

- PME Partenaires au montant de 395\$ (suivi téléphonique et rapport écrit) + 175\$ (rencontre avec psychologue) taxes en sus
- Cameron Ressources au montant de 450\$ (rapport verbal et écrit) taxes en sus

En conséquence,

Il est proposé par M. Frederic Poulin et résolu :

- de mandater les conseillers suivants pour l'analyse des candidatures et les entrevues avec les candidats retenus:
 - M. Richard Morin
 - Mme Lise Roy
- de mandater Cameron Ressources pour l'administration d'un test psychométrique au(x) candidat(s) retenu(s)

Adoptée unanimement

10 - LOISIRS-TOURISME

10.01 - Rapport mensuel d'activités du mois courant

Aucun rapport à déposer

11 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

11.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme

Aucun procès-verbal à déposer

**2017-01
09**

11.02 - OHM Rapport d'approbation - Budget 2017

Attendu le rapport d'approbation Budget 2017, transmis par la Société d'habitation du Québec (SHQ) concernant l'Office Municipal d'Habitation (OMH) de La Guadeloupe, le 2016-11-28 ;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu d'adopter le rapport d'approbation budgétaire de la SHQ pour l'exercice 2017.

Adoptée unanimement.

**2017-01
10**

11.03 - Appui au bois d'oeuvre

Attendu que le 25 novembre dernier, la Coalition américaine du bois d'oeuvre a déposé une plainte devant le Département du commerce américain dans le but d'imposer des droits compensateurs et antidumping sur les exportations canadiennes de bois d'oeuvre sur le marché américain.

Attendu que plus de 60 000 emplois directs dépendent de l'industrie forestière dans toutes les régions du Québec.

En conséquence, il est proposé par M. Michel Roy et résolu de transmettre la lettre d'appui :

- au ministre fédéral des Ressources naturelles, M. James Gordon Carr
- à la ministre fédérale du Commerce international, Mme Chrystia Freeland
- au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'alimentation, M. Pierre Paradis
- au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Luc Blanchette
- à la ministre de l'économie, des Sciences et de l'innovation, Mme Dominique Anglade
- au président de la FQM, M. Richard Lehoux
- au député régional, M. Paul Busque

Adoptée à l'unanimité des conseillers

11.04 - Rapport des permis émis en 2016

À titre d'information, monsieur le maire procède au dépôt du rapport des demandes de permis au cours de l'exercice 2016

Celui-ci indique une valeur de permis émise de 4 808 398\$ pour l'exercice 2016. L'augmentation réelle des valeurs au rôle d'évaluation pour la taxation 2017 est de 10 080 700\$, incluant l'augmentation des évaluations pour l'ensemble de la municipalité.

2017-01
11

11.05 - Programme de crédit de taxes

ATTENDU l'apport des producteurs agricoles à la vitalité de nos territoires, et ce, dans toutes les régions du Québec, qui se reflète notamment par des retombées totales de plus de 5,6 G\$ en terme de PIB et plus de 70 000 emplois en 2013;

ATTENDU l'impact de chaque dollar supplémentaire versé en taxes sur la compétitivité des entreprises, dans un contexte où des régimes différenciés existent dans d'autres juridictions en matière de fiscalité foncière agricole, souvent plus avantageux que le Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA) du Québec;

ATTENDU QUE 8 \$ d'actifs sont nécessaires en moyenne à la production de 1 \$ de revenu agricole, mais que la valeur des terres peut influencer ce ratio jusqu'à une valeur de 15 \$ d'actifs pour 1 \$ de revenu selon les régions;

ATTENDU QU'aucune consultation n'a été réalisée préalablement à l'annonce d'une réforme du PCTFA, tant avec les représentants du milieu municipal qu'avec l'Union;

ATTENDU QUE le taux de crédit annoncé ne correspond pas au niveau d'intervention actuel, un taux de 78 % pour les deux premières années de la réforme ne pouvant remplacer la perte du crédit de 85 % sur les taxes liées aux terres dont la valeur est supérieure au seuil de 1 814 \$ par hectare, du crédit de 70 % sur les taxes scolaires et du crédit de 100 % sur les premiers 300 \$ de taxes;

ATTENDU QUE les chiffres déposés par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles montrent que 83 % des exploitations agricoles enregistrées actuellement admissibles au PCTFA seraient affectées négativement par une telle réforme;

ATTENDU l'appui de la Fédération québécoise des municipalités, de la Fédération québécoise des Clubs Quads et de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec en ce qui concerne le maintien du programme actuel et de l'ouverture d'un dialogue avec l'État et l'Union au sujet de la fiscalité foncière agricole;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu :

- d'appuyer les démarches de l'Union des producteurs agricoles en vue de maintenir le PCTFA dans sa forme actuelle tant et aussi longtemps qu'une réelle refonte de la fiscalité foncière agricole n'aura pas été réalisée;
- de fixer un calendrier de rencontres interministérielles impliquant l'État, le milieu municipal et l'Union visant à aborder les enjeux de la fiscalité foncière agricole au Québec.

Adoptée à l'unanimité

12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

12.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité des finances

Aucun procès-verbal à déposer

La directrice générale dépose:

- L'état des activités financières sommaires
- L'état des activités financières détaillées

**2017-01
12**

12.02 - Comptes du mois de décembre 2016 et engagements financiers du mois suivant

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité des finances qui en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu :

- que les comptes du mois de décembre 2016 au montant total de 521 011.00 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	305 640.36 \$
• Comptes à payer	130 155.57 \$
• Salaires nets versés	59 289.23 \$
• <u>Remises d'employeur</u>	<u>29 925.84 \$</u>
• Total	521 011.00 \$

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver les engagements budgétaires du mois de janvier 2017 pour un montant total de 95 200.00 \$. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc...) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

12.03 - Rapport des heures supplémentaires du mois de décembre 2016

Dépôt du rapport des heures supplémentaires effectuées par les employés durant le mois de décembre 2016

**2017-01
13**

12.04 - Dons et commandites

Attendu les demandes de dons et commandites étudiées par le conseil en comité plénier;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu d'adopter les positions suivantes pour chacune des demandes et d'autoriser le secrétaire-trésorier à effectuer le déboursé immédiatement.

- Accueil grossesse 50.00\$
- Fondation des sourds du Québec 0.00\$

Adoptée unanimement.

12.05 - Vente pour taxes

Dépôt du rapport intérimaire précisant l'avancement de la récupération des dossiers.

La directrice générale informe le conseil qu'elle a également reçu, de la MRC Beauce-Sartigan, les formulaires et la procédure à suivre pour la vente pour taxes.

**2017-01
14**

12.06 - Services professionnel d'un consultant en assurances collectives

Attendu que la Municipalité de La Guadeloupe a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de former, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités MRC, régies inter municipales intéressées, un regroupement pour retenir les services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé de l'UMQ.

Attendu que le mandat de cinq ans des consultants, Malette actuaire, vient à échéance à la fin de 2017.

Attendu que les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* permettent à une municipalité de conclure avec l'UMQ une telle entente ;

Attendu que la Municipalité de La Guadeloupe désire se joindre à ce regroupement ;

Attendu que conformément à la loi, l'UMQ procédera à un appel d'offres public pour octroyer le contrat ;

Attendu que l'UMQ prévoit lancer cet appel d'offres à l'hiver 2017

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu que :

- la Municipalité confirme son adhésion au regroupement de l'UMQ pour retenir les services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé et confie à l'UMQ le processus menant à l'adjudication du contrat ;
- le contrat octroyé sera d'une durée d'une année, renouvelable d'année en année sur une période maximale de cinq ans ;
- la Municipalité s'engage à fournir à l'UMQ, dans les délais fixés, les informations nécessaires à l'appel d'offres;
- la Municipalité s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé;
- la Municipalité s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1.15 % des primes totales versées par la municipalité ;

Adoptée à l'unanimité des conseillers

13 - LÉGISLATION

Aucune législation.

2017-01
15

13.01 - Adoption du règlement # 481-2017 - Cour municipale

RÈGLEMENT 481-2017

RÈGLEMENT AUTORISANT LA CONCLUSION D'UNE ENTENTE VISANT À MODIFIER L'ENTENTE RELATIVE À LA COUR MUNICIPALE COMMUNE DE LA VILLE DE SAINT-GEORGES ET À PERMETTRE L'ADHÉSION DE NOUVELLES MUNICIPALITÉS À CETTE COUR MUNICIPALE

ATTENDU que la municipalité du Village de La Guadeloupe désire se prévaloir des articles 21 et suivants de la Loi sur les cours municipales (LRQ., c. C-72.01) afin d'autoriser la conclusion d'une entente visant à modifier l'entente relative à la Cour municipale commune de la Ville de Saint-Georges et à permettre de l'adhésion de nouvelles municipalités à cette cour municipale;

ATTENDU l'avis de motion donné aux fins des présentes par le conseiller au siège no 5, M. Frédéric Poulin à la municipalité de La Guadeloupe lors de la séance ordinaire du 12 décembre 2016;

Il est proposé par M. Frederic Poulin et résolu que le conseil décrète ce qui suit :

Article 1

La municipalité de La Guadeloupe autorise la conclusion d'une entente visant à modifier l'entente relative à la Cour municipale commune de la Ville de Saint-Georges et à permettre l'adhésion de nouvelles municipalités à cette cour municipale. Cette entente est annexée au présent règlement pour en faire partie intégrante comme si elle y était au long reproduite.

Article 2

Le maire ou en son absence le maire suppléant, M. Michel Roy, et la directrice générale sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de La Guadeloupe l'original de l'entente jointe au présent règlement.

Article 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Rosaire Coulombe
Maire

Christiane Lacroix
Directrice générale

14 - DIVERS

Aucun sujet.

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Maurice Mehl, 568, 12e Avenue :

Question:

M. le maire, vous dites être en règle, alors pourquoi ajouter un addenda aux baux commerciaux ?

Réponse:

M. le maire ne répond pas.

Mme Claudine Gaboury, 379, 11e Rue Ouest:

Question:

L'appui à l'Havre l'Éclaircie est monétaire ou moral ?

Réponse:

Un appui moral dans le cadre de leur campagne de sensibilisation (2017-2019)

M. Gaston Dumais, 605, 11e Avenue:

Question:

Est-ce que l'on peut avoir des détails sur les heures supplémentaires et des détails pour l'incendie ?

Félicitations à M. Vincent Jacques pour le déblaiement des coins de rues.

Réponse:

M. Richard Morin mentionne 3 sorties dans le mois pour l'équipe de sécurité incendie (désincarcération, entraide et incendie)

Les heures supplémentaires sont en partie dues à un employé en moins aux travaux publics.

**2017-01
16**

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Frederic Poulin et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 20h35

Rosaire Coulombe, maire

Christiane Lacroix, dir. gén. & sec. trés.